ses parties. Il était rayé et du calibre de 0m,0178. Le *fusil* des voltigeurs corses constitue l'armement de la gendarmerie chargée de faire le service dans les montagnes de la Corse. C'est un gros *fusil* de chasse à deux coups et à baïonnette, dont le calibre est de 0m,0175 : les deux canons sont bronzés, ainsi que les deux platines.

— *Fusils se chargeant par la culasse.* L'avantage des armes se chargeant par la culasse avait été reconnu depuis longtemps, du moins théoriquement, et les inventeurs n'avaient cessé de s'y appliquer. On trouve que des essais de *fusils* de ce genre avaient été tentés presque dès l'origine des armes à feu ; mais toujours l'imperfection des assemblages proposés les avait fait rejeter par les hommes compétents, et toujours l'idée avait été reprise, en vue d'un immense progrès à réaliser. En ne tenant compte que des derniers essais, de ceux qui ont précédé immédiatement le *fusil* Chassepot, mentionnons : le *fusil* Chaumette, le *fusil* Montalembert, attribué par quelques-uns à Cugnot ; le *fusil* Julien Leroy, le *fusil* Pauly, le *fusil* Pottet, le *fusil* Robert, le *fusil* Lefaucheux, qui se brise à la culasse, et dont le canon, tournant sur charnière, présente l'ouverture du tonnerre ; le *fusil* Lepage, également à bascule ; le *fusil* Tourette, etc., le *fusil à aiguille* et le *fusil* Jarre. Toutes ces armes se chargent par la culasse, avec des systèmes plus ou moins différents.

Quant aux *fusils* de chasse, ils sont en nombre infini, ils offrent une immense variété de formes. Ils sont simples ou à un coup, doubles ou à deux coups. Le *fusil* tournant est celui dans lequel les deux canons sont superposés, et viennent présenter tour à tour leur cheminée au chien immobile, fixé à la crosse. Il y a aussi des *fusils* à quatre coups, tournants ou non tournants; tous sont des armes de curiosité plutôt que de service. La canardière est un *fusil* de chasse à long canon. Le boucanier, porté par les anciens boucaniers et les flibustiers, a acquis une certaine célébrité dans le nouveau monde. Le *fusil à nécessaire* porte, dans la crosse, tous les outils utiles pour le montage et le démontage des pièces.

Nous allons donner une idée générale des principaux mécanismes de chacun de ces systèmes, en nous bornant à ceux qui sont postérieurs à l'invention de la platine à silex, en d'autres termes, du *fusil* proprement dit : on les désigne généralement par le nom de celui qui les a inventés.

— *Fusil Chaumette* (1751). Le canon et le bois étaient traversés, près de la culasse, par une vis, dont l'axe était vertical, et qui faisait corps avec une sous-garde mobile. Une révolution de cette sous-garde faisait abaisser la vis, et découvrait, au-dessus du canon, l'ouverture servant à introduire la cartouche. Le mouvement contraire refermait le système. La balle, retenue par l'encrassement, rendait souvent la charge irrégulière. De plus, des grains de poudre s'amassaient peu à peu sur la vis, et finissaient par l'empêcher de fonctionner.

— *Fusil Montalembert* (1770). La culasse était ouverte de part en part dans le sens vertical, perpendiculairement à l'axe du canon, de manière à recevoir un prisme quadrangulaire, auquel l'inventeur donnait le nom de *clapet*. Ce clapet portait une rainure longitudinale, dans laquelle entrait une espèce de mentonnet à bascule, qui lui permettait de monter et de descendre dans son encastrement sans pouvoir en sortir. Il était, en outre, appuyé sur une vis, qui occupait la place du bouton de culasse, et qui était traversé par une tige à un pontet de sous-garde mobile. C'est à l'aide de ce pontet qu'on arrêtait ou qu'on détachait le clapet. Voulait-on charger le *fusil* ; on desserrait le clapet, qui, s'abaissant aussitôt par son propre poids, mettait à découvert l'orifice du tonnerre. On introduisait la cartouche dans cette ouverture, puis on relevait et arrêtait le clapet, qui faisait alors office de culasse. Le *fusil* Montalembert fit beaucoup de bruit au moment où il parut; mais on ne le trouva pas établi avec assez d'exactitude pour empêcher le crachement.

— *Fusil de Vincennes* (vers 1775), ainsi appelé du lieu où on le mit en expérience. Le canon se séparait du tonnerre, et les joints de jonction étaient taraudés de manière à se visser l'un dans l'autre. Pour visser et dévisser, on se servait d'une espèce de poignée que l'on fixait sur le canon. Cette arme se recommandait par son excessive simplicité ; mais le moindre encrassement formé dans les pas de la vis l'empêchait de fonctionner.

— *Fusil Pauly* (1812). La culasse et la crosse étaient réunies au canon au moyen de deux tourillons latéraux, et la partie supérieure du tonnerre portait un crochet à charnière qui, venant s'adapter dans un arrêtoir fixé au-dessus de la crosse, servait à maintenir l'arme droite. Quand on voulait charger, on détachait le crochet; la crosse basculait en tournant sur les tourillons, et découvrait l'orifice du tonnerre. Il n'y avait plus qu'à placer la cartouche, après quoi on redressait la crosse et on l'arrêtait avec le crochet. Ce mécanisme manquait de solidité, et donnait, en outre, beaucoup de crachement.

— *Fusil Julien Leroy* (1817). Le canon étant coupé au point de jonction du tonnerre et de la culasse, les deux parties étaient réunies par un pivot fixé sur la surface inférieure du canon, et retenues sur la surface supérieure au moyen d'un arrêtoir glissant dans une coulisse. En faisant tourner sur ce pivot la crosse, à laquelle tenait la culasse, on découvrait l'orifice du tonnerre. La cartouche mise en place, on ramenait la crosse à sa première position, et la culasse venait servir d'appui à la charge. Le mécanisme était très-simple, et permettait de tirer avec une grande rapidité ; mais si l'arrêtoir était trop serré, le moindre encrassement rendait son mouvement fort difficile, et, s'il ne l'était pas assez, il y avait crachement : le pivot pouvait même se fausser.

— *Fusil Pottet* (1818). C'était le *fusil* Pauly perfectionné. Il avait plus de solidité que ce dernier, et, pour éviter le crachement, on avait ajouté à la cartouche un petit culot de cuivre, qui s'appuyait sur la culasse, et interceptait ainsi les jets d'inflammation.

Les *fusils* qui suivent sont tous postérieurs à 1831. Ce sont les premières armes se chargeant par la culasse dont l'usage se soit répandu.

— *Fusil Robert*. Une pièce de culasse, qui s'adapte exactement au tonnerre, tourne sur des tourillons faisant corps avec le canon. Cette culasse est formée de deux parties : d'une partie solide, destinée à résister au choc de l'explosion, et d'une branche faisant levier, qui, lorsque l'arme est fermée, vient s'arrêter dans des crans de la crosse. Pour charger, on décroche le levier en l'élevant. Ce mouvement fait tourner la culasse sur ses tourillons, et découvre l'orifice du tonnerre ; on introduit la cartouche dans celui-ci, et, en rabaissant le levier, la partie solide de la culasse bouche parfaitement cet orifice et y reste fortement appliquée. Ce mécanisme est simple et solide ; mais, quand il n'est pas construit avec le soin le plus minutieux, il offre deux inconvénients, en raison du mode particulier d'inflammation de la charge. La cartouche porte elle-même son amorce, laquelle consiste en un petit tube de cuivre qui contient la poudre fulminante, et qui est placé en arrière de la cartouche en la dépassant un peu. Dans l'intérieur du bois est logé un petit marteau qui, à l'aide d'un ressort et d'une détente que fait agir la gâchette, vient frapper sur le tube. Ce marteau est disposé

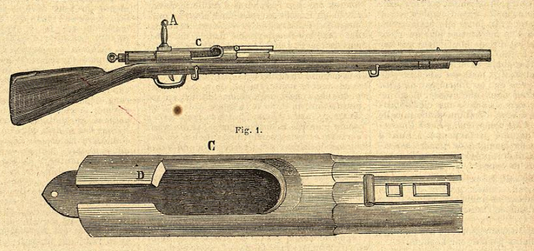

Fig. 1.

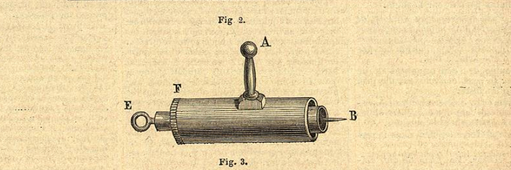

Fig. 3.

de façon à être armé ou mis au repos par le mouvement même du levier qui fait tourner la culasse, et un trou pratiqué à la sous-garde sert au dégagement du gaz provenant de l'inflammation. Pour que l'arme fonctionne de la manière la plus satisfaisante, il faut que la cartouche soit mise en place avec une attention toute particulière. De plus, si les divers organes du système présentent quelque défectuosité, ils n'indiquent pas suffisamment quand le *fusil* est armé.

— *Fusil Lefaucheux*. La culasse est fixe, et fait corps avec une pièce, également fixe, sur laquelle s'appuie la partie inférieure du tonnerre. Le canon est adapté à l'extrémité de cette pièce au moyen d'une charnière, de manière à joindre exactement la culasse. Sous le tonnerre sont placés deux crochets qui pénètrent dans la pièce de support, et y sont retenus par un boulon tournant, à tête aplatie et en forme de T. Ce boulon est mis en mouvement par un levier, appelé clef, qui se trouve au-dessous de la pièce de support. Pour charger, on fait tourner le boulon de façon à détacher les crochets, puis on fait basculer le canon sur sa charnière, ce qui met à découvert l'ouverture du tonnerre. Il n'y a plus qu'à introduire la cartouche ; après quoi on redresse le canon, et on le fixe sur la pièce de support en agissant sur le boulon avec la clef. Le *fusil* Lefaucheux n'exige pas autant de précision que le précédent, et présente autant de solidité. Dans le principe, il était sujet au crachement ; mais on a remédié à cet inconvénient, en munissant la partie inférieure de la cartouche d'un culot métallique qui bouche la jonction du tonnerre avec la culasse.

— *Fusil Beringer*. Comme dans le *fusil* Lefaucheux, le canon bascule et s'appuie sur une pièce de support faisant corps avec la culasse ; mais, au lieu d'être retenu dans cette pièce par des crochets et un boulon, le tonnerre s'y encastre en entier, et c'est un pontet de sous-garde mobile qui sert à le détacher pour le chargement et à le maintenir en place pour le tir. Afin d'éviter toute possibilité de crachement, on introduit la cartouche dans un tube de cuivre, qui la contient tout entière, et dont le fond est muni de la quantité de poudre fulminante nécessaire pour former l'amorce. Enfin, le dessus du tonnerre porte, à la place de la cheminée, un petit ressort qui, frappé par le marteau, communique la percussion sur le bord intérieur du tube, et enflamme l'amorce sans même percer le métal qui la renferme. Grâce à cette disposition de la cartouche, il ne peut y avoir aucune déperdition de gaz au moment de l'explosion. De plus, la charge et l'amorce, n'ayant aucune communication avec l'air extérieur, sont complétement à l'abri de l'humidité.

— *Fusil Lepage*. Il appartient au même système que le précédent, c'est-à-dire que, dans cette arme, c'est encore le canon qui bascule pour découvrir l'orifice du tonnerre. Seulement, on lui fait exécuter ce mouvement au moyen d'une branche fixée au-dessus du tonnerre, et qu'on élève ou abaisse, suivant qu'on veut charger ou tirer.

Jusqu'alors les *fusils* se chargeant par la culasse n'avaient été considérés que comme des armes de luxe ; leur prix était trop élevé, leur manipulation trop difficile, pour qu'on pût songer à en faire des armes de guerre. Mentionnons toutefois le *fusil* koptipteur, inventé par le baron Heurteloup, et que la Russie fut sur le point d'adopter en 1836. L'innovation consistait dans le remplacement de la capsule par un tube de métal rempli de fulminate, logé dans le bois du *fusil*, et qu'un mécanisme rotatoire venait placer automatiquement sous le chien. Les inventions postérieures firent dédaigner ce perfectionnement, qui avait du bon. Les choses en étaient là, et le simple *fusil à piston* restait considéré comme la meilleure arme de guerre, lorsque la guerre des duchés et, un peu plus tard, la bataille de Sadowa mirent en évidence le *fusil à aiguille*.

— *Fusil à aiguille*. Le *fusil* à aiguille, devenu si célèbre, était déjà connu depuis bien des années. Son invention date de 1848. Le modèle primitif, après avoir subi plusieurs perfectionnements et diverses simplifications, a été adopté par la Prusse, en peu avant 1860. Nous lisons dans un ouvrage édité à cette époque : « La Prusse a armé un assez grand nombre de ses soldats de *fusils* à aiguille, se chargeant par la culasse. Ces armes, dont le chargement est fort rapide, paraissent manquer de solidité. C'est à l'expérience de la guerre à décider si leurs avantages compensent les inconvénients qu'on leur attribue. » (Léon Marès, *Des nouvelles armes rayées* ; Paris, 1860). Ce *fusil* est représenté sur la figure 1 ; les détails des principales pièces sont donnés par les figures 2 et 3

Le *fusil* à aiguille est garni de bois sur presque toute sa longueur : le fût va presque jusqu'à la bouche, et ne laisse à découvert que la partie du canon strictement nécessaire pour recevoir la douille de la baïonnette. La détente est une détente ordinaire. Il n'y a point de batterie. Le feu est communiqué à la charge par l'aiguille B, qui frappe l'amorce, placée au centre de la cartouche. Cette amorce est une poudre fulminante. La balle est forcée, le diamètre du canon étant plus étroit que celui de la chambre. Le canon est fermé à son extrémité, près de la crosse, par une clef A, et porte à sa partie supérieure une ouverture C, servant à introduire la cartouche. Lorsque le *fusil* est chargé, l'entaille D arrête la clef. Pour la charger, on tourne la clef de gauche à droite ; on la fait glisser vers la crosse ; on découvre l'ouverture C, et, l'arme étant comme l'indique la fig. 1, on introduit la cartouche dans la chambre. Les mouvements inverses de ceux que nous venons de décrire ferment l'ouverture. Pour armer le *fusil*, on tire à soi l'aiguille, au moyen de l'anneau E. Pour faire feu, on presse la détente. Le ressort à boudin, qui retient l'aiguille, est débandé par le mécanisme de la détente, l'aiguille part, les grains de poudre sont entièrement enflammés par l'amorce, et le *fusil* est déchargé. La roue à crans F, que l'on aperçoit sur la fig. 3, sert au soldat à dévisser la culasse. De cette façon, il peut de temps en temps visiter le ressort à boudin, et, au besoin, changer l'aiguille, si elle est hors de service.

Le soldat prussien porte 60 cartouches, 30 à gauche et 30 à droite de la ceinture, et peut tirer 12 coups à la minute ; mais il lui est recommandé d'agir avec calme, de ménager ses munitions, et de ne décharger son arme que six fois environ en soixante secondes. Ce *fusil*, quoique un peu lourd, est excellent, et il a grandement contribué aux succès des armées allemandes en Autriche et en France.

— *Fusil Chassepot*. Ce *fusil* a été inventé par M. Chassepot, contrôleur d'armes à Saint-Thomas-d'Aquin. C'est l'arme adoptée, depuis 1868, pour l'armée française, après de nombreuses expériences faites au camp de Châlons (1866).

Le *fusil* Chassepot est un peu plus court que le *fusil* de munition ordinaire ; il ne pèse que 3kil,030. La hausse est à curseur. Les divisions qu'elle porte vont de 4, 5, 6, 7, 8, 9, et au cran de mire supérieure, 1,000. Ces divisions, placées au-dessus des traits gravés qui leur correspondent, indiquent à quelle hauteur il faut placer le curseur pour tirer de but en blanc aux différentes distances de 100 mètres, 500 mètres, 700 mètres, 800 mètres, 900 mètres et 1,000 mètres.

Le canon est du calibre de 0m,011. Il porte quatre rayures en hélice, moitié plein et moitié vide. On est arrivé à ces résultats plus que satisfaisants, dans les expériences, qu'à 1,000 mètres, on mettait la moitié des balles dans les cibles. Le *fusil* porte, du reste, jusqu'à 2,000 mètres. La vitesse du tir est de 7 à 10 coups à la minute, suivant le soin que l'on met à viser ; elle demeure constante, tandis qu'avec le *fusil* à aiguille prussien on a constaté qu'elle décroissait, et même assez rapidement, dans un tir prolongé.

Ces notions générales données, arrivons à la description succincte du *fusil* Chassepot.

Nous dirons en même temps quelques mots de sa manœuvre simple, sûre, rapide et exempte de danger pour le soldat. Nous ne répéterons pas ici comment, au moyen d'une aiguille, on peut enflammer une cartouche : d'assez longues explications ont été données à ce sujet, à propos du *fusil* à aiguille prussien, et à l'article CARTOUCHE, à propos de la

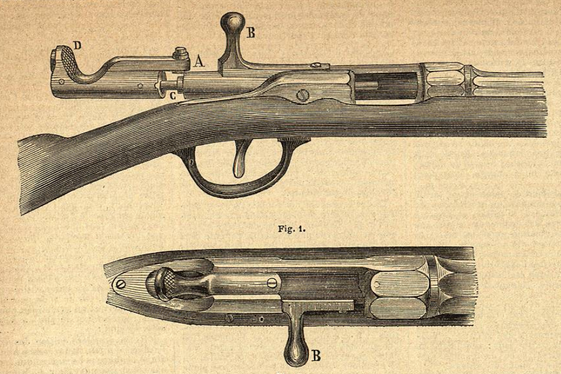

Fig. 1.

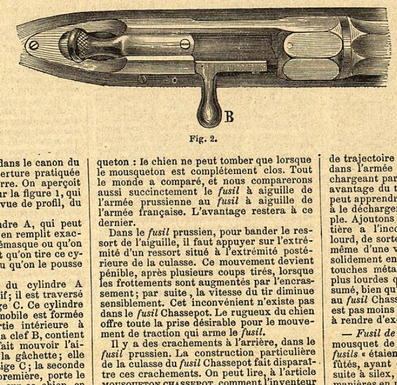

Fig. 2.

cartouche de ce *fusil*. On sait que, pour enflammer la charge, l'aiguille, poussée par un ressort à boudin, perfore la cartouche et frappe l'amorce.

La cartouche s'introduit dans le canon du *fusil* Chassepot par une ouverture pratiquée sur le côté droit du tonnerre. On aperçoit très-bien cette ouverture sur la figure 1, qui représente l'arme ouverte, vue de profil, du côté droit.

C'est au moyen du cylindre A, qui peut glisser dans le tonnerre et en remplit exactement la capacité, qu'on démasque ou qu'on masque l'ouverture, suivant qu'on tire ce cylindre d'avant en arrière, ou qu'on le pousse d'arrière en avant.

Parlons tout de suite du cylindre A (v. fig. 1). Il n'est pas massif; il est traversé suivant son axe par la tige C. Ce cylindre obturateur, cette culasse mobile est formée de deux parties : la partie intérieure à l'arme, à laquelle est fixée la clef B, contient le ressort à boudin, qui fait mouvoir l'aiguille, quand on agit sur la gâchette; elle peut tourner autour de la tige C; la seconde partie, plus courte que la première, porte le chien D. C'est en agissant sur ce chien, en le tirant à soi, qu'on bande le ressort de l'aiguille, qu'on arme, en un mot. La figure 1 représente le *fusil* armé. Dans cet état, les deux parties de la culasse sont séparées : elles se rejoignent quand le *fusil* est au repos. La tige C, qui unit les deux parties de la culasse, sert de gaîne à l'aiguille, gaîne d'où elle ne sort qu'à l'instant du coup de feu.

Supposons maintenant que l'on veuille refermer l'arme. Après avoir introduit la cartouche dans le tonnerre, on poussera le cylindre A en avant, au moyen de la poignée B, et on rabattra cette poignée en la faisant tourner de gauche à droite, autour de la tige C. Le premier de ces mouvements aura fait avancer la culasse, qui aura poussé la cartouche dans le canon, et le second aura immobilisé cette culasse mobile, qui ne pourra alors être rejetée en arrière au moment de l'explosion de la poudre. Si l'on presse alors la détente, le coup part, et, à ce moment, les deux parties de la culasse séparées, celle qui porte le chien, et celle qui porte la clef B, arrivent au contact. La figure 2 représente le *fusil* vu en dessus, après la décharge ou avant la charge.

Si l'on voulait démasquer l'ouverture du tonnerre, on ferait les mouvements inverses. Après avoir armé, on tirait à soi le chien D, on ferait tourner la clef B de droite à gauche, et on la tirerait en arrière.

Ainsi, en résumé, la manœuvre du *fusil* Chassepot, la charge, qui remplace l'ancienne charge en douze temps, comprend cinq temps :

1° Armer;

2° Relever, par un coup sec de la paume de la main droite, la clef B, et la tirer en arrière;

3° Placer la cartouche;

4° Refermer l'arme par deux mouvements inverses de ceux du n° 2;

5° Presser la détente pour faire feu.

Comme on vient de le voir, le premier mouvement de la charge est celui d'armer le *fusil* : on pourrait craindre alors quelque accident durant les autres temps de la manœuvre de l'arme; il n'en est rien. Par un mécanisme ingénieux de la batterie, l'aiguille ne peut sortir de la gaîne dans laquelle elle est cachée, que lorsque le *fusil* est complétement fermé : il n'y a donc pas d'explosion de cartouche à redouter. M. Chassepot a pris les mêmes précautions utiles dans son mousqueton : le chien ne peut tomber que lorsque le mousqueton est complétement clos. Tout le monde a comparé, et nous comparerons aussi succinctement le *fusil* à aiguille de l'armée prussienne au *fusil* à aiguille de l'armée française. L'avantage restera à ce dernier.

Dans le *fusil* prussien, pour bander le ressort de l'aiguille, il faut appuyer sur l'extrémité d'un ressort situé à l'extrémité postérieure de la culasse. Ce mouvement devient pénible, après plusieurs coups tirés, lorsque les frottements sont augmentés par l'encrassement; par suite, la vitesse du tir diminue sensiblement. Cet inconvénient n'existe pas dans le *fusil* Chassepot. Le rugueux du chien offre toute la prise désirable pour le mouvement de traction qui arme le *fusil*.

Il y a des crachements à l'arrière, dans le *fusil* prussien. La construction particulière de la culasse du *fusil* Chassepot fait disparaître ces crachements. On peut lire, à l'article MONSQUERON CHASSEUROY, comment l'inventeur obtint une fermeture hermétique.

Dans le *fusil* Chassepot, il n'y a pas d'explosion possible durant la charge, parce que l'aiguille ne peut sortir de sa gaîne qu'au moment où l'arme est fermée. L'aiguille du *fusil* prussien ne présente pas les mêmes garanties.

De cette courte analyse, il résulte que le *fusil* Chassepot est préférable en tout au *fusil* à aiguille prussien, et, si ce n'est pas une arme parfaite, elle a du moins justifié les craintes de l'inventeur du *fusil* à aiguille prussien.

« ... Un correspondant du *Times*, racontant la visite qu'il avait faite au célèbre inventeur du *fusil* à aiguille, en Prusse, terminait son récit par une question qui se présente depuis longtemps à tous les esprits :

« Ne craignez-vous pas qu'on fasse encore mieux que vous? demanda le journaliste.

» — Je m'efforce moi-même de perfectionner mon *fusil*, avait répondu le vieil inventeur, mais je redoute les armuriers de la France. »

» Cette appréhension était un éloge pour notre pays. M. Chassepot a prouvé victorieusement que l'opinion du créateur du *fusil* à aiguille était pleinement justifiée, et le *fusil* français est, grâce à lui, incontestablement supérieur au *fusil* prussien. » (*Illustration* du 20 octobre 1866.)

— *Fusil à tabatière*. Voici en quoi consiste le système du *fusil* dit *à tabatière*. Le canon est coupé, le tonnerre est dégagé par le moyen d'une pièce pleine, avec un petit canal étroit pour donner passage à l'agent percuteur. Cette pièce pleine est placée au-dessus du tonnerre. Elle est le principal accessoire du système, qui se ferme et s'ouvre au moyen d'une charnière, dans le genre de celle adaptée au couvercle des tabatières. Le mécanisme est des plus simples. Au-dessous de la culasse se trouve la pièce mobile qui dégage à volonté l'orifice du canon, en pivotant sur la charnière. Le tonnerre dégagé, la cartouche est introduite, la tabatière est refermée, et le choc a lieu, sur la cartouche à inflammation centrale, par le piston ou aiguille qui traverse la pièce mobile mise en place pour le tir. Le *fusil* à tabatière étant simplement le *fusil* à piston transformé, le canon n'étant pas changé, le calibre étant le même, cette arme a ni plus ni moins de portée, de justesse et de tension de trajectoire que le *fusil* dont on se servait dans l'armée avant l'adoption de l'arme se chargeant par la culasse ; mais il a l'extrême avantage du tir rapide, et, en un instant, on peut apprendre à s'en servir, à le charger et à le décharger, tant son mécanisme est simple. Ajoutons toutefois que le *fusil* à tabatière a l'inconvénient d'être extrêmement lourd, de sorte qu'il est difficile à un homme, même d'une vigueur moyenne, de le mettre solidement en joue. Enfin, il exige des cartouches métalliques, plus dispendieuses et plus lourdes que celles du chassepot. En résumé, bien qu'inférieur sous certains rapports au *fusil* Chassepot, le *fusil* à tabatière n'en est pas moins un bon engin de guerre, propre à rendre d'excellents services.

— *Fusil de rempart*. Ce *fusil* a succédé au mousquet de rempart. Dans le principe, ces *fusils* « étaient de petits canons allongés, affûtés, ayant été tirés d'abord à mèche, ensuite à silex, quelquefois même de ces deux manières en même temps, comme le faisaient, en 1666, ceux de Montecuculli. » (Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre.*) Le *fusil* de rempart se chargea plus tard par la culasse. Le tonnerre se séparait du canon pour recevoir la charge; il s'amorçait avec des capsules fulminantes. « Le canon en est carabiné, à douze cannelures rondes, suivant une hélice qui fait un tour et demi dans la longueur du canon, à partir de la tranche antérieure du tonnerre, et dont l'inclinaison augmente progressivement depuis le tonnerre jusqu'à la bouche. Un pivot, qui sert de point d'appui au *fusil*, est fixé entre deux rosettes, à l'extrémité antérieure de la pièce de culasse.

» Le *fusil* de rempart se tire étant soutenu. Le moyen de support le plus convenable consiste en piquets enfoncés de toute leur hauteur sur la plongée du parapet, ou plantés en arrière. A défaut de piquets, on peut faire feu en enfonçant simplement le pivot dans un parapet, un épaulement, etc. Dans le cas où des *fusils* de rempart devraient agir en dehors des ouvrages, des piquets semblables à ceux dont on vient de parler, ou des chevalets portatifs semblables à un pied de planchette, peuvent servir de support. » (Général Coliy, *Supplément au Dictionnaire de l'artillerie.*)

« Il a existé un grand nombre de modèles de *fusils* da rempart, et on a fait de nombreux essais sur cette espèce de gros *fusil*; il y en a eu qui étaient uniquement destinés à lancer des pierres, d'autres des grenades. Ces derniers se nommaient grenadiers. On en a fait qui étaient composés d'un certain nombre de canons placés de front sur un même fût, et qu'on tirait ensemble ou successivement : on les appelait tuyaux d'orgue; il y en avait qui étaient formés de plusieurs fûts et de plusieurs canons réunis sur une même crosse. Les orgues, employées quelquefois dans la marine, ont pris aussi le nom de *fusils* d'abordage. Les *fusils* de rempart ont souvent varié, tant sous le rapport de la longueur du canon que sous celui de la force du calibre; il y a eu de ces calibres depuis 8 jusqu'à 16 balles à la livre. » (*Encyclopédie du XIXe siècle.*) Cette arme est à peu près abandonnée.

— *Fusils de chasse*. Le *fusil* de guerre étant trop pesant pour servir comme arme de chasse, on a eu l'idée de faire, spécialement pour cet usage, des armes moins lourdes, d'un calibre moins fort, mais plus finies et plus maniables. Ceux qui fabriquent ces armes n'étant point obligés de s'astreindre à un modèle particulier, et étant libres de les travailler avec un soin qui a pour unique limite le prix auquel ils veulent les vendre, on conçoit qu'elles ont dû atteindre de bonne heure un haut degré de perfection. Aussi, les *fusils* de chasse sont-ils meilleurs que les *fusils* de guerre. Ce qui précède explique aussi pourquoi ils présentent des variétés de forme si nombreuses, surtout depuis l'invention de la platine à percussion.

Les *fusils* de chasse actuels, pour si peu qu'ils aient été faits avec soin, sont à canons tordus, damassés, à rubans, etc., et à platine à percussion. Beaucoup se chargent par la culasse. Il y en a aussi de rayés. Le canon monté sur un fût léger, ordinairement en bois de noyer, est quelquefois bronzé pour mieux le défendre de la rouille. Souvent, au lieu d'être rond extérieurement, il est à faces longitudinales. Les différentes pièces de la platine, étant faites pour chaque arme en particulier, sont généralement ajustées avec beaucoup plus de précision qu'on ne peut le faire dans une fabrication en grand.

Il y a des *fusils* simples et des *fusils* doubles, c'est-à-dire à un ou à deux coups. Les *fusils* doubles se composent de deux canons soudés l'un à côté de l'autre, au moyen d'une plate-bande. Ils ont deux platines, l'une à droite et l'autre à gauche, qui correspondent à chaque canon, et une détente distincte communique le mouvement à chaque platine. Il existe un autre *fusil* double, appelé *fusil tournant*, qui est fait d'une manière différente. Dans ce *fusil*, les deux canons sont assemblés l'un au-dessus de l'autre, et s'appuient sur une brisure tournante pratiquée au défaut de la culasse. La platine est en deux parties : la partie postérieure, formée du chien, qui est unique, et fixée sur le bois; l'autre partie, composée de deux batteries ou de deux chemînées, une pour chaque canon, occupe sa place ordinaire. On tire le premier coup avec le canon supérieur; puis, faisant tourner les deux canons avec la main, on amène celui qui a tiré en dessous, et celui qui doit tirer en dessus, de façon à présenter la batterie ou la cheminée de ce dernier devant le chien. Cette arme n'a jamais été qu'un objet de curiosité à cause des difficultés que présente sa fabrication, et de la précision qu'elle exige.

Anciennement, pour tirer les animaux qui ne se laissent pas approcher, on se servait de *fusils* appelés *canardières*, dont le canon, bien plus long que celui des *fusils* ordinaires, avait communément près de 2 mètres. Ils étaient aussi d'un plus fort calibre, ce qui nécessitait naturellement des charges plus considérables. On obtenait avec ces *fusils* des portées très-grandes; mais ces portées étaient dues à la charge et non, comme on le croyait généralement, à la longueur du canon. Aujourd'hui, on ne fabrique guère d'arme de chasse dont la longueur dépasse 0m,80, l'expérience ayant prouvé que cette dimension est la plus convenable, soit pour la perfection du travail de l'ouvrier, soit pour la facilité du pointage, soit, enfin, pour la justesse du tir.

— *Fusils à plusieurs coups*. Le premier moyen qui s'offre à l'esprit pour établir des *fusils* de ce genre, c'est d'augmenter le nombre des canons suivant le nombre de coups qu'on veut obtenir de suite : c'est ainsi qu'on a fait des *fusils* à deux, à quatre et même à six canons; mais ces armes sont trop lourdes et trop embarrassantes. Aussi, à l'exception de celles à deux coups généralement employées pour la chasse, les a-t-on abandonnées. Les inventeurs se sont alors ingéniés à résoudre le problème en ne faisant usage que d'un seul canon. Plusieurs centaines de systèmes ont été proposés à cet effet, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Les plus importants appartiennent à l'un des trois genres suivants :

Premier genre. Deux réservoirs ou magasins, l'un pour les balles, l'autre pour la poudre, sont creusés dans la crosse ou bien disposés sous forme de tubes, à côté ou au-dessus du canon. Un mécanisme, nécessairement fort compliqué, fait arriver successivement la poudre et la balle dans le tonnerre, par la culasse, tandis que, dans le même temps, le bassinet, si la platine est à pierre, se remplit de poudre, que la batterie se ferme et que le chien s'arme : si la platine est à percussion, les amorces sont enfermées dans un réservoir particulier, et chacune d'elles vient se mettre à la place destinée à la recevoir. Les *fusils* de ce système sont dits *à magasins*. Un des plus curieux est celui que l'on a nommé *fusil de Louis XV*, parce qu'il fut exécuté, en 1767, par un arquebusier de Saint-Etienne, qui en fit hommage à ce prince. Il peut tirer vingt-quatre coups de suite, et se voit au Musée d'artillerie de Saint-Thomas-d'Aquin.

Deuxième genre. Plusieurs charges sont placées l'une sur l'autre dans le même canon et séparées par autant de rondelles de cuir ou par quelque autre moyen analogue. Elles reçoivent le feu par un égal nombre de lumières ou de marteaux, selon la nature de la platine; ou bien le feu se communique de la supérieure à l'inférieure par un canal percé à travers les balles et rempli de poudre. Ces armes sont souvent désignées sous le nom de *fusils à répétition*. Il en existe qui tirent jusqu'à quatorze coups.

Troisième genre. Un barillet ou cylindre porte plusieurs chambres sur sa circonférence. Les